Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
DU CD66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN
Lundi 5 février 2024

Absents excusés : TC ; AM

Approbation du compte rendu Codir du 03/01/2024

TRESORERIE
Encours Compte courant CASM : 35665 euros
Placement Livret A : 38 561 euros
Placement DAT : 30 000 euros
Licences au 05 février : 3824 ; MI 459 ; ME 24

DISCIPLINE
-AFF/ AMIRAT vs PASIERB : Propos indélicats envers un officiel sur le réseau social FACEBOOK. Affaire jugée le 01/02/24 sanction 6 mois avec sursis

-AFF/ CLUB DES OLIVIERS vs VERGEPION sera Jugée le 22/02/2024. Refus de mutations levés suite à l'audience avec les dirigeants du club.

-AFF/ CANTOS vs St Jean Pdc : demande de mutation refusée. Seul le club a le pouvoir de revenir sur son refus.

AMELIE LES BAINS Le club est en conflit ouvert avec la Municipalité. Les locaux mis à disposition par la Mairie seront fermés par la police municipale le 20/02/2024.
Débat sur l'existence même du club. Faut-il maintenir son affiliation dans un tel contexte d'opposition avec la Municipalité ? Quelles sont les responsabilités engagées en cas d'accident ? Le club est il couvert en responsabilité civile ? Questions à soumettre à la Fédé.

AFFAIRES EN COURS
CARNET DE BORD de la DTN : MC > à remonter avant le 01 03.

DEMANDE DE SUBVENTION : délai supplémentaire accordé par le Département. Bouclage à finaliser avant ce jour.

RENSEIGNEMENTS LOS MASOS : MC > Réponse au club sur les renseignements concernant les demandes de subventions pour le Handi

GRAPHIQUEURS : Faire remonter à F Ricard les candidatures pour la formation des formateurs départementaux. La candidature de CC est proposée. Avant de se prononcer elle se renseigne auprès de Francis R.

PARTENARIAT AVEC LE JOURNAL L'INDEPENDANT
Compte rendu de la réunion de ce jour avec le nouveau Directeur Général Délégué Serge GELIS ; Jean Pierre DELOR Responsable Promotion Evènementiel ; Nathalie JOLENT assistante Marketing Promotion et Développement des Marques ; Guilhem RICHAUD Responsable Rédaction des Sports.

Contrat reconduit dans les mêmes conditions jusqu'à fin 2024.
Mise à disposition 2 x mois d'une page de rédactionnel en page des sports avec bandeau publicitaire à vendre à notre profit > périodicité à revoir en fonction de notre actualité. JPV fournit à GR un prévisionnel des championnats à couvrir.
Publication de 2 suppléments à 16 pages au tarif de 5000€. Encarts publicitaires à notre profit. Reste à devoir le Programme des CDF de Perpignan.
100 abonnements numériques à placer. Négociation en cours sur le nombre compte tenu des difficultés rencontrées en 2023
Soirée des champions le 13/03/24 a 19h00 au siège de l'indépendant (100 personnes environ)

ARBITRAGE
Commande de nouveaux maillots + équipements pris en charge par le Comité. 1 Cheque de caution de 200€ sera demandé aux nouveaux arbitres qui s'engageront pour 2 ans. Si rupture de contrat le chèque sera encaissé.
Contribution au trophée des arbitres. La somme de 500€ est reconduite.

COMPTE RENDU du CODIR CRO
MC et JJV résument la réunion.

QUALIFICATIONS SECTEUR DE LA COTE VERMEILLE
La proposition de revoir les dates pour permettre de commencer à 14h est refusée à l'unanimité. Un courrier sera envoyé pour leur notifier ce refus et une rencontre proposée pour leur fournir toutes les explications utiles..

COHESION D'EQUIPE
Rubrique non renseignée au compte rendu

Fait À PERPIGNAN le 05 février 2024

Le Président | Le Secrétaire Général

Jean pierre VIRGILI | Marc COSTA